



**Communiqué d'appel à candidature pour les Mastères de Recherche  
et Mastères Professionnels de L'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax  
Pour l'AU : 2024 / 2025**

L'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax informe que le dépôt des dossiers de candidature aux Mastères de recherche et professionnels pour l'année universitaire 2024/2025 aura lieu conformément aux dispositions ci-dessous :

**Liste des diplômes et conditions d'accès :**

Mastères	Parcours demandés	Capacité
Mastère de Recherche Monnaie, Finance et Banques	LSE	40
	LSG (Parcours Finance)	
Mastère de Recherche Finance	LSG (Parcours Comptabilité)	50
	LSG (Parcours Finance)	
	LSE	
Mastère de Recherche Comptabilité	LSG (Parcours Comptabilité)	30
Mastère Professionnel Développement et Pilotage des Ressources Humaines	LSG (Parcours Comptabilité)	30
	LSG et les professionnels RH	
Mastère Professionnel Comptabilité	LSG (Parcours Comptabilité)	90
Mastère Professionnel Finance	LSG (Parcours Finance)	50
	LSG (Parcours Comptabilité)	
	LSE	
Mastère Professionnel Nouvelles Technologies en E-Business	LIG	30
	LSI	

**Procédure de dépôt :**

- Le dépôt de candidature se fait obligatoirement en ligne sur le site Web de l'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax : <https://escs.rnu.tn/fr/master/submissions>
- La liste des étudiants présélectionnés par la commission sera publiée sur le site Web de l'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax.
- **Tout étudiant externe**, est tenu de fournir **obligatoirement par voie postale** les documents suivants après **sélection définitive**:

1) Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.

2) Les copies des diplômes obtenus, y compris le baccalauréat, les décisions d'équivalence (en cas de diplôme étranger) et, éventuellement, les attestations de report ou d'annulation d'inscription (toutes les copies doivent être certifiées conformes).

3) Les copies des relevés des notes obtenues : Baccalauréat et 3 années de Licence (toutes les copies doivent être certifiées conformes).

4) La fiche de dépôt de candidature imprimée suite à l'inscription en ligne.

- Après vérification, toute information erronée fournie par le candidat entraîne systématiquement le rejet du dossier.
- **L'étudiant peut postuler pour un master de recherche et deux masters professionnels.**

## Calendrier de sélection des candidats aux masters de recherche et aux masters professionnels

	Date	Observations
Candidature électronique et dépôt de dossier pour les externes par voie électronique	Du 13 Juin au 07 Juillet 2024	<a href="https://escs.rnu.tn/fr/master/submissions">https://escs.rnu.tn/fr/master/submissions</a>
Affichage de la liste des candidats présélectionnés	Le 09 Juillet 2024	<a href="https://escs.rnu.tn/fr">https://escs.rnu.tn/fr</a>
Entretien oral	Le 11 Juillet 2024 à 8h30	-Les candidats externes présélectionnés en : --Mastère Recherche Comptabilité, - Mastère Professionnel Comptabilité - Mastère Professionnel Développement et Pilotage des Ressources Humaines -Les candidats doivent fournir le dossier complet de master le jour de l'entretien)
Affichage de la liste des candidats retenus	Le 12 Juillet 2024	<a href="https://escs.rnu.tn/fr">https://escs.rnu.tn/fr</a>
Le paiement des droits d'inscription	Du 12 au 16 septembre 2024	<a href="https://www.inscription.tn">https://www.inscription.tn</a>

### Procédure de sélection :

La présélection sera effectuée sur la base d'un score calculé comme suit :

$$\text{Score} = [(M1+2 \times M2+3 \times M3)/6] + \text{Bonus} + \text{Malus}$$

$$\text{Avec} \begin{cases} M1 : \text{moyenne de la première année} \\ M2 : \text{moyenne de la deuxième année} \\ M3 : \text{moyenne de la troisième année} \end{cases}$$

$$\text{Bonus} = \sum_{i=1}^3 m_i \quad \text{où } m_i = \begin{cases} 0 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Passable à l'année } i \\ 1 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Assez Bien à l'année } i \\ 2 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Bien à l'année } i \\ 3 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Très Bien à l'année } i \end{cases}$$

$$\text{Malus} = \begin{cases} -1 & \text{pour chaque année de reboisement} \\ -0.5 & \text{pour chaque admission à la deuxième session} \end{cases}$$

Un score est calculé pour chaque candidat sur la base des informations fournies sur le site.

La liste des étudiants définitivement retenus sera publiée après vérification.